



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 23 avril 2020

N°2134

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruno Le Maire confie à Jeanne-Marie Prost une mission de médiation sur les loyers des commerçants

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, a annoncé aujourd'hui qu'il avait chargé Jeanne-Marie Prost d'une mission de médiation sur les loyers des commerçants. Madame Prost, conseillère maître à la Cour des Comptes, aura pour mission d'organiser une médiation entre les fédérations de bailleurs professionnels et les fédérations de commerçants, en vue de définir des accords cadre et des règles de bonne conduite pour permettre aux commerçants et à leurs bailleurs professionnels de trouver des solutions adaptées à leur situation sur la question des loyers.

Jeanne-Marie Prost qui a été médiatrice nationale du crédit, est actuellement présidente de l'observatoire des délais de paiement.

Bruno Le Maire a indiqué : « *Jeanne-Marie Prost, qui a une très grande expérience de la médiation entre entreprises dans un contexte de crise économique, devra définir d'ici quelques semaines avec les fédérations de bailleurs et de commerçants, des solutions pour trouver un compromis sur la question des loyers pour les commerçants qui rencontreront des difficultés pour faire face à leurs échéances.* »

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire 01 53 18 13 presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr